



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 26 juin 2014
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 27/2014 concernant

RAPPOT DE GESTION ET COMPTES EXERCICE 2013

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 27/2014 par

29 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION

soit :

- **d'accepter le préavis n° 27/2014 tel que présenté,**
- **d'accepter le paiement complémentaire de Fr. 14'937.25 (Fr. 3'423.65 et Fr. 11'513.60) pour l'aménagement des bus TPN et la production de chaleur de la grande salle,**
- **d'approuver les comptes de l'exercice 2013 tels que présentés,**
- **de donner décharge à la Municipalité de Crassier de sa gestion pour l'exercice 2013.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 26 juin 2014.

Le Président
Didier Kvicinsky



La Secrétaire
Déborah Parnet